

SYMBOLE DES APOTRES

Ce symbole était déjà en usage au X^e siècle dans toute l'Église d'Occident. Charlemagne l'avait fait insérer parmi les lois de son Empire. Une identité substantielle le relie à un texte évoqué dans un sermon de Césaire d'Arles († 543) et à un autre cité par l'évêque Marcel d'Ancyre en 340. La Tradition apostolique, recueil liturgique et canonique datant de 215, permet, en demeurant dans la même ligne, de reconstituer ce symbole baptismal. On peut remonter plus haut encore, puisqu'un texte liturgique de la fin du II^e siècle, transmis par le papyrus de Dér-Balyzêh, cite une profession de foi trinitaire, qui explicita la finale de l'évangile de Matthieu (28, 19). Ignace d'Antioche (début II^e s.), Justin († v. 165), Irénée de Lyon († v. 202) connaissent des développements concernant la Trinité, que l'on peut rattacher au Credo de la 1^{re} épître aux Corinthiens (15, 3-5). Affirmations trinitaires et affirmations christologiques vont se faire qu'un tout dans le symbole que réclament les baptisés et qui est pour eux signe de reconnaissance, d'unité et marque de leur engagement.

On comprend qu'Ambrase de Milan (v. 340-397) ait pu appeler ce symbole « apostolique ». Non que les Apôtres en aient formulé les articles peu après l'Ascension, comme le disait la tradition ancienne, mais parce que les vérités qu'il énonce sont bien la foi prêchée au début de l'Église par les Apôtres.

Je crois en Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, 1
et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du 30
Saint Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été
crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième
jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, siège à la droite de
Dieu, Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.
Je crois au Saint Esprit, à la sainte Église catholique, à la communion
des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie
éternelle.

1^{er} CONCILE DE NICÉE (1^{er} ŒCUMÉNIQUE)

(19 juin - 25 août 325)

SYMBOLE DE NICÉE

(19 juin 325)

En 324, la conversion de l'empereur Constantin au christianisme renforça les liens qu'avait déjà créés entre l'Église et l'Empire l'édit de Milan (313). Mais dans la paix

qui l'instaurait, se développait une doctrine théologique mettant en cause la personne même du Christ. Arius, prêtre d'Alexandrie († 336), était en effet que la deuxième Personne de la Trinité fut égale et consubstantielle au Père : le Fils, engendré, avait eu un commencement et avait été librement créé par le Père au cours du temps. Quant à l'Incarnation, elle n'est que la production par Dieu d'un certain être, qu'il a appelé Verbe, différent du Fils.

Face au danger que cette hérésie risquait de faire courir à l'Église et à l'Empire, qu'agitaient d'ailleurs d'autres controverses (date de Pâques, etc.), Constantin convoqua à Nicée tous les évêques, tant orientaux qu'occidentaux. Ce devait être le premier concile œcuménique. Le pape Sylvestre s'y fit représenter.

Les Pères y proclamèrent solennellement la vraie doctrine, sous forme d'un symbole affirmant la consubstantialité (ὁμοούσιος) du Fils avec le Père (FC 2). Selon Eusèbe († 340), c'est le Credo baptismal de l'Église de Césarée qui aurait servi de base à cette règle de foi. On y ajouta une condamnation expresse des erreurs d'Arius (FC 3). Durant le IV^e siècle, le symbole de Nicée étendra son influence aux symboles baptismaux d'autres Églises.

2 Nous croyons en un Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes les
125 choses visibles et invisibles ;

et en un Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, unique engendré du Père, c'est-à-dire de la substance [ὁμοία] du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel [ὁμοούσιος] au Père, par qui tout a été fait, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre ; qui, pour nous, les hommes, et pour notre salut, est descendu, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux et viendra juger les vivants et les morts ;

et en l'Esprit Saint.

3 Pour ceux qui disent : « Il fut un temps où il n'était pas » et : « Avant
125 de naître, il n'était pas » et : « Il a été créé du néant », ou qui déclarent que le Fils de Dieu est d'une autre substance [ὑπόστασις] ou d'une autre essence [οὐσία], ou qu'il est soumis au changement ou à l'altération, l'Église catholique et apostolique les anathématise..

SYMBOLE D'ÉPIPHANE

(374)

Destiné à « ceux qui vont recevoir le saint baptême »¹, ce symbole présente, sous sa forme longue que nous donnons ici, des compléments au symbole de Nicée (FC 2-3), tandis que sa forme brève est très apparentée à celui de Constantinople (FC 8[1]). Ses précisions s'opposent aux hérésies sur la Trinité et sur le Saint Esprit, qui sévirent entre

¹ ÉPIPHANE, *Anchoratus*, c. 120 ; PG 43, 234-235.

1^{er} CONCILE DE CONSTANTINOPLE (II^e ŒCUMÉNIQUE)

(mai - 30 juillet 381)

SYMBOLE DE CONSTANTINOPLE

Les décisions du 1^{er} concile de Nicée [FC 2-3] n'avaient pas mis totalement fin à l'arianisme et, parmi ceux-là même qui les acceptaient, des divergences étaient apparues. En outre, d'autres tendances hérétiques se faisaient jour, notamment celle des pneumatomaques¹.

Pour tenter d'en terminer avec ces erreurs ou discussions, l'empereur Théodose 1^{er} réunit un nouveau concile à Constantinople. Ce dernier ne compta toutefois que des évêques orientaux, et le pape Damase n'y fut même pas représenté.

L'origine du symbole promulgué à Constantinople n'est pas totalement éclaircie. On ne peut dire que les Pères se sont contentés de faire quelques additions au symbole de Nicée. Sans rédiger eux-mêmes un nouveau texte, ils utilisèrent sans doute une formule déjà existante, le Credo d'une Église orientale – celle de Salamine dont Euphrase était évêque² ? – qu'ils jugèrent apte à réaffirmer la « foi » de Nicée. En 451, le concile de Chalcédoine la présentera comme « la foi des cent cinquante Pères réunis à Constantinople ». Ce symbole incorpore de nombreux éléments du symbole de Nicée [FC 2-3] et de celui des Apôtres [FC 1]. Certaines lectures semblent venir de celui de Jérusalem³. Contre les pneumatomaques, il développe, plus que ses devanciers, le troisième article sur le Saint Esprit, sans employer toutefois des formules aussi décisives que celles de Nicée concernant le Fils. Mais en nommant le Saint Esprit « Seigneur », en déclarant qu'il est source de vie et de grâce, en disant qu'il procède du Père, en affirmant que lui est rendu le même culte qu'au Père et au Fils, il proclame bien sa divinité.

Ce symbole fut d'abord symbole baptismal de l'Orient. Puis on le retrouve au V^e siècle dans la liturgie orientale, au IX^e dans les Églises franques, au XI^e à Rome. Il fut appelé, à partir du XVI^e siècle seulement, « symbole de Nicée-Constantinople ». La traduction dogmatique donnée ici d'après l'original grec diffère de celle qui est en usage dans la liturgie latine actuelle.

1/1 Nous croyons en un Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la
50 terre, de toutes les choses visibles et invisibles ;

et en un Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, engendré du Père avant tous les siècles, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel [ὁμοούσιος] au Père, par qui tout a été fait ; qui pour nous, les hommes, et pour notre salut, est descendu des cieux, par le Saint Esprit s'est incarné de la Vierge Marie, et s'est fait homme ; il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate ; a souffert ; a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures, est monté aux cieux ; il siège à la droite du Père et il reviendra en gloire juger les vivants et les morts ; son règne n'aura pas de fin ;

¹ Cf. introd. de FC 208.

² Cf. introd. de FC 5.

³ Dn 41.

et en l'Esprit Saint, le Seigneur, qui vivifie ; qui procède du Père¹ ; qui avec le Père et le Fils est conjointement adoré et glorifié ; qui a parlé par les prophètes.

Et en une Église sainte, catholique et apostolique. Nous confessons un baptême pour la rémission des péchés. Nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. Amen.

SYMBOLE « QUICUMQUE », DIT D'ATHANASE

(entre 430 et 500?)

Le symbole Quicumque (son premier mot) n'est pas de l'évêque d'Alexandrie, Athanase (298-373). Il ne figure dans aucun manuscrit de ses œuvres et ne lui fut guère attribué qu'à partir du VII^e siècle. Rédigé en latin, empruntant beaucoup à la théologie latine, il a dû être élaboré, vers la fin du V^e siècle, dans un milieu nourri des œuvres d'Augustin (354-430), peut-être le sud de la Gaule. On a proposé divers auteurs, tels Hilaire d'Arles († 449), Ambroise de Milan (v. 340-397), Nicéas de Remesiana († après 414), Honorat d'Arles († 429/430), Vincent de Lérins († avant 430), etc. Aucune de ces attributions n'est définitivement acceptable. Les formules rythmées et antithétiques qui reprennent sous des aspects divers les mystères de la Trinité et de l'Incarnation facilitèrent certainement la diffusion de ce symbole. Reçu chez les protestants, il est en usage dans la liturgie anglicane et dans la liturgie romaine.

Quiconque veut être sauvé doit, avant tout, tenir la foi catholique : 9
celui qui ne la garde pas entière et pure ira, sans aucun doute, à sa perte 75
éternelle.

Voici la foi catholique : nous vénérons un Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité, sans confondre les Personnes, sans diviser la substance : autre est en effet la Personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint Esprit ; mais le Père, le Fils et le Saint Esprit ont une même divinité, une gloire égale, une même éternelle majesté.

Comme est le Père, tel est le Fils, tel le Saint Esprit : incréé est le Père, incréé le Fils, incréé le Saint Esprit ; immense est le Père, immense le Fils, immense le Saint Esprit ; éternel est le Père, éternel le Fils, éternel le Saint Esprit ; et cependant, ils ne sont pas trois éternels, mais un éternel ; ni non plus trois incréés, ni trois immenses, mais un incréé et un immense. De même, tout-puissant est le Père, tout-puissant le Fils, tout-puissant le Saint Esprit ; et cependant, ils ne sont pas trois tout-puissants, mais un tout-puissant. Ainsi le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint Esprit

¹ La traduction latine ajoute : « et du Fils ». Ce Filioque, introduit d'abord en Espagne, passa ensuite dans l'usage de la Gaule et de la Germanie. Un synode de l'empire carolingien demanda au pape Léon III sa réception par l'Église romaine. C'est Benoît VIII († 1024) qui l'introduisit dans le Credo de la liturgie de Rome. Les Grecs ignorèrent le Filioque, n'admettant pas qu'on pût ajouter quelque chose au symbole. Il s'agit en réalité d'une explication de ce que le symbole contenait déjà. Au II^e concile de Lyon et au concile de Florence, les Grecs recevront, avec les Latins, le Filioque [FC 226, 227].